

Fiche Métier

CHARGÉ·E DE MISSION MILIEUX NATURELS

COMPÉTENCES

Savoirs

- Connaissances en écologie et en traitement des données
- Notions approfondies des thématiques environnementales
- Notions approfondies des réglementations et des institutions en matière de protection de l'environnement

Capacités

(savoir-faire et savoir-être)

- Initier, planifier et coordonner une action impliquant plusieurs partenaires
 - Animer un groupe
 - Collecter, traiter et synthétiser l'information
 - Rédiger et vulgariser
- Aisance relationnelle face à des intérêts parfois contradictoires
- Qualité d'écoute et de négociation
- Force de persuasion et de diplomatie
- Dévouement et autonomie

ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Localisation

- Associations de protection de l'environnement, Fédération Pêche et Chasse, Chambres d'Agriculture, Parcs Naturels
- Fonction publique territoriale : Communes, Structures Inter-Communales, Conseil Général, Conseil Régional
- Fonction publique d'État : DREAL, DRAAF, Conseil Supérieur de la Pêche, Conservatoire du Littoral

Exemples d'intitulés de postes

(actuellement) : chargé·e de mission (ou d'études) Natura 2000, « animateur-milieux »

Particularités du métier Conditions de travail

- Fréquentes réunions en soirée
- Importance des déplacements en fonction de l'organisme employeur
- Recrutement par voie de concours de plus en plus fréquent

MISSION

Élaborer et mettre en œuvre un projet de préservation, de gestion et de valorisation de sites naturels dans le cadre d'un programme ou d'une politique environnementale

ACTIVITÉS

- Identifier les professionnels, les acteurs locaux et les riverains concernés pour organiser la concertation en préparant et animant un ou des groupes de travail
- Rechercher les informations et les données concernant les espaces naturels visés, et les programmes d'actions déjà existants
- Réaliser ou sous-traiter l'inventaire et le diagnostic de la situation, en consultant des experts si nécessaire
- Le cas échéant, participer à la constitution du comité de pilotage* et à l'animation de ses réunions
- Proposer des objectifs pour la conservation ou l'aménagement de l'espace naturel
- Élaborer et proposer aux instances décisionnelles un plan de gestion de l'espace naturel après :
 - étude des différents scénarios possibles
 - identification des organismes et prestataires susceptibles de mettre en œuvre les actions prévues
 - constitution du calendrier et du budget prévisionnels
- Organiser et suivre la mise en œuvre des actions validées et veiller à leur cohérence avec la gestion globale de l'espace naturel
- Mettre en place le suivi scientifique de l'état de conservation de l'espace naturel (protocoles de suivi, recueil et interprétation des données, indicateurs, ...)
- Rédiger et communiquer les bilans d'activités techniques et financiers aux partenaires concernés
- Mettre en œuvre ou coordonner les opérations de sensibilisation et de valorisation des actions (plaquettes, internet, expositions, accueil sur le site,...)
- Assurer le suivi administratif du projet (marchés publics, autorisations réglementaires,...)
- Représenter l'organisme ou le projet auprès des interlocuteurs concernés
- Participer aux échanges d'informations dans différentes instances traitant de la conservation et la gestion d'espaces naturels
- Le cas échéant, fournir une expertise aux projets de collectivités

* Comité de pilotage : financeurs-euses + maître d'ouvrage + maître d'œuvre